



La DIR Est RECRUTE

sur concours en 2023



des agent(e)s d'exploitation
principales/principaux



Pourquoi pas moi ?

La DIR Est en quelques mots



La DIR Est - Direction Interdépartementale des Routes Est (créée par décret du 16 mars 2006) est un service du Ministère chargé des Transports.

La DIR Est gère un réseau routier de 1 340 km comprenant les routes nationales et les autoroutes non concédées (gratuites) du grand quart Nord-Est de la France.

Ses services sont implantés sur un territoire de 10 départements, le siège est basé à Nancy (54).

Près de 800 agent(e)s travaillent en continu pour assurer l'entretien et le fonctionnement de ce réseau routier national, mais aussi pour construire les routes de demain.

Devenir agent(e) d'exploitation principal(e)



Les agent(e)s d'exploitation principales/principaux sont chargé(e)s de l'entretien et de l'exploitation des routes (travaux de signalisation, entretien des équipements, conduite d'engins de déneigement, patrouillage, etc). Ils/elles sont appelé(e)s à travailler en horaires fixes mais aussi, occasionnellement en horaires décalés, de nuit, de week-end ou les jours fériés.

Les modalités d'inscriptions

Ouverture des inscriptions en ligne à compter du vendredi 3 février 2023

Sur le site internet de la DREAL Grand Est :
www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr

Pour toute demande d'informations : 03 87 62 81 20 / 03 87 62 81 40

La date limite d'inscription est fixée au
jeudi 16 mars 2023 minuit



Épreuves écrites d'admissibilité : **mercredi 12 avril 2023**



Épreuves pratiques d'admission : **à partir du lundi 5 juin 2023**